



Demander à un huissier d'intervenir pour paiement de loyer

Par **tatasandrine**, le **25/01/2016** à **23:15**

bonjour,

Je n'ai pas eu de réponse à ma question " mon père agé et malade, n'arrive pas à se faire payer ses loyers.

Quelqu'un peut-il m'aider????

j'ai envoyé une lettre recommandé au locataire, il avait jusqu'au 16 janvier pour payer, rien à ce jour.

Est-ce qu'il faut que j'appelle d'abord un huissier pour savoir si il veut bien prendre l'affaire, ou si je peux envoyer une lettre de demande d'intervention à l'huissier le plus proche du commerce?

je suis perdue,

Mon père n'aura bientôt plus la faculté de signer quoi que ce soit, je me suis rendue compte que mon père loue une boutique, 400.00 e, alors que le prix est au moins de 1200.00 e, il se fait gruger depuis des années.

Mon idée est de vendre la boutique, car mon père va avoir besoin d'argent pour se soigner.

comment je peux faire entendre cela au locataire, ou à un juge.

Merci, merci, si quelqu'un passe par là et me conseille un peu.

bonne nuit.

Par **HOODIA**, le **26/01/2016** à **07:23**

Allez voir un avocat avec le bail tout d'abord ...